

## Elections européennes du 9 juin 2024

### Arrêt définitif des listes électorales

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales **définitivement arrêtées** par le collège des bourgmestre et échevins en date du 26 avril 2024 sont déposées à l'inspection du public au bureau de la population du **26 avril au 4 mai 2024** inclusivement.

Aucune réclamation n'ayant été présentée contre les listes provisoires, l'établissement d'une liste supplémentaire telle que prévue à l'article 17 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003 n'a pas lieu d'être.

Tout citoyen peut prendre inspection des listes actualisées jusque et y compris le trentième jour avant le jour des élections.



Medernach, le 26 avril 2024

Le collège échevinal,  
Bob Bintz, *bourgmestre*  
Daniel Baltes et Jean-Pierre Schmit, *échevins*



Administration communale  
de la Vallée de l'Ernz  
18, rue de Larochette  
L-7661 Medernach



Tél. : 83 73 02-1  
Fax : 87 96 65



secretariat@aerenzdall.lu  
www.aerenzdall.lu